Le 20 janvier 2026

Chers collègues,

Nous vous écrivons conjointement au nom de l'Association canadienne des policiers et de l'Association canadienne des chefs de police afin de vous encourager à promouvoir activement la participation de vos membres et de votre personnel à l'étude nationale sur la prévalence des blessures de stress post-traumatique (BSPT).

Comme vous le savez, cette importante recherche s'appuie sur des travaux antérieurs portant sur la santé mentale et le bien-être du personnel policier canadien. Les informations recueillies fourniront des indications précieuses sur les progrès réalisés depuis la dernière étude et aideront à déterminer les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires pour soutenir ceux qui servent nos communautés au quotidien.

À ce jour, la participation à l'étude a été moins élevée que prévu. Nous lançons donc cet appel conjoint afin de s'assurer que les membres des services de police de tous grades et de toutes fonctions soient bien représentés. Sans un niveau de participation élevé, nous ne disposerons pas des données complètes nécessaires pour plaider efficacement en faveur des ressources, des politiques et des mesures de soutien dont nos membres ont besoin et qu'ils méritent.

Ce travail est directement lié aux défis en matière de recrutement et de rétention auxquels sont actuellement confrontés les services de police à travers le pays. Il est essentiel de comprendre et de répondre aux exigences psychologiques du travail policier afin d'améliorer les mesures de soutien au bien-être et de garantir que nos organisations demeurent saines et viables à long terme.

Nous sommes conscients que l'enquête est exhaustive et qu'elle exige un investissement en temps important de la part des participants. Cependant, elle a été conçue de manière à rendre la participation aussi facile que possible. La première partie de l'enquête peut être remplie en environ 30 minutes, après quoi les participants peuvent décider de continuer ou non. De plus, les membres peuvent faire une pause et revenir plus tard à l'aide d'un code d'accès sécurisé, ce qui leur permet de remplir le sondage en plusieurs étapes, par exemple pendant les moments plus calmes de leur quart de travail, puis de le reprendre plus tard lorsque les exigences opérationnelles le permettent. Nous vous demandons de bien vouloir souligner cette flexibilité, car elle rend la participation plus pratique tout en permettant de recueillir les informations nécessaires pour renforcer les mesures de soutien en santé mentale fondées sur des données probantes.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir encourager la participation par le biais de vos communications internes, de vos relations avec les membres et de vos canaux organisationnels. Votre leadership et votre engagement contribueront grandement au succès de cette initiative.

Une copie de la lettre d'information officielle destinée aux participants est jointe à titre de référence et pour diffusion. Si vous ou vos membres avez des questions au sujet de l'étude ou du processus, n'hésitez pas à communiquer directement avec l'une ou l'autre de nos organisations.

Nous vous remercions de votre soutien continu à cet important travail et de votre engagement constant envers la santé et le bien-être de la communauté policière canadienne.

Cordialement,



Tom Stamatakis
Président, Association canadienne des policiers



Commissaire Thomas Carrique
Président, Association canadienne des chefs de police